

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DELIBERATION 2023_26**

Nombre de membres 10
En exercice : 10
Présents : 6

Excusé : 0
Absents : 1
Pouvoir : 3

Date de la convocation : 03 aout 2023
Date d'affichage : 03 aout 2023

**DELIBERATION MODIFICATIVE DU BUDGET PRIMITIF N°2 POUR
RAJOUT DES ECRITURES BUDGETAIRES DE L'OPERATION
ACHAT MAISON ET TERRAIN N° 123**

L'an deux mille vingt-trois et le jeudi vingt-quatre aout à vingt heures trente, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Claude REILHES, Maire.

Présents : M. Claude REILHES, M. Didier MIRATON, Mme Stéphanie GRECARD, Mme Ninoslava BOZOVIC, Mme Maryse TEQUI, M. Christophe BOYER

Absent : M. WEISSE Damien

Pouvoir : M. Stéphane ROUX donne pouvoir à Mme TEQUI

Mme Sandrine NARDI donne pouvoir à M. BOYER

M. Sébastien LANGE donne pouvoir à M. REILHES Claude

Secrétaire de séance : TEQUI Maryse

o O o

M. le Maire explique la situation qui demande de faire une DM N°2.

Nous avons dû préempter sur une maison et son terrain cadastrés parcelle ZI 18 et ZI 20.

Nous avons fait une demande d'emprunt qui a été validé par le conseil municipal le 21 juin 2023.

Nous devons donc inscrire cette opération qui porte le numéro 123 au budget principal ainsi que les écritures pour les frais de dossiers et de notaire.

De même que les frais pour une éventuelle action en justice, s'il y a lieu.

Il faut donc inscrire les écritures suivantes mais il faut pour cela faire une délibération modificative comme suit :

FONCTIONNEMENT	DIMINUTION	AUGMENTATION
615221 - Entretien et réparations	2 750.00	
61521 – Entretien Terrains	10 000.00	
627 – Services bancaires		350.00
66111 – Intérêts		2 400.00
622 – Honoraires		10 000.00
TOTAL FONCTIONNEMENT	12 750.00	12 750.00
INVESTISSEMENT	DIMINUTION	AUGMENTATION
1641 – 123 : Emprunt		150 000.00
1641 – 123 : Emprunt		50 000.00
1641 – 123 : Emprunt 1ere échéance	2 200.00	
2111 – 123 Terrains	197 800.00	
TOTAL INVESTISSEMENT	200 000.00	200 000.00

Fait et délibéré à Maurens-Scopont, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme.

Secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 07/09/2023
Reçu en préfecture le 07/09/2023
Publié le
ID : 081-218101624-20230824-2023_26-DE



Le Maire,
Claude REILHES

